



La loi sur les archives adoptée en juillet 2008

publié le 09/09/2008 - mis à jour le 10/09/2008

Descriptif :

Points de vue d'historiens et d'archivistes

Le débat sur l'utilisation des archives en France

Le projet de loi sur les archives, avait suscité débats et polémiques au printemps 2008, de la part des historiens comme des archivistes. La loi a été adoptée en juillet (On attend encore les décrets d'application). Sous sa forme définitive, elle n'a pas provoqué de nouveaux débats..

[Voir le texte de la loi adoptée en juillet](#)

La revue en ligne [Histoire@politique](#) a demandé à Gilles Morin, historien et président de l'AUSPAN (Association des usagers du service public des Archives nationales), et à Bruno Delmas, professeur d'archivistique contemporaine à l'École nationale des Chartes, de livrer leur point de vue sur cette loi et, de façon générale, sur le statut des archives en France.

L'article de Bruno Delmas, en particulier, fait le point sur la question, loin des polémiques attendues.

 [Pistes et débats: la loi sur les archives](#) (PDF de 120.3 ko)

► Voir aussi le site du "[Comité d'histoire parlementaire](#)" : une revue de presse, un accès aux travaux législatifs des deux assemblées, divers points de vues et communiqués, notamment l'appel et divers communiqués de l'AUSPAN. Et, résultat de la loi, le tableau des nouveaux délais de communication, comparé aux délais passés et initialement prévus.

Liens complémentaires

 [Histoire@Politique](#)

 [Comité d'histoire parlementaire](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.